



Politique énergétique

Oui à la loi sur l'électricité

21.03.2024

D'un coup d'oeil

La Suisse entend atteindre la neutralité climatique d'ici à 2050 et doit, pour cela, doubler sa production électrique. Car nous utilisons de l'électricité partout et à tout moment – sans électricité, la Suisse s'arrête. Aussi la sécurité de l'approvisionnement est-elle la priorité absolue. La crise énergétique nous a montré à quel point les conséquences sur notre vie quotidienne et nos entreprises seraient lourdes et coûteuses s'il n'y avait pas assez de courant. La loi sur l'électricité constitue un premier pas important dans cette direction – raison pour laquelle l'économie dit OUI le 9 juin. En même temps, il est décisif de prolonger la durée de vie des centrales nucléaires existantes. Et, par la suite, de lever l'interdiction du nucléaire.

C'est un énorme défi de fournir aux entreprises et à la population un approvisionnement en électricité sûr, propre et bon marché. Depuis la fin des années 1980, la Suisse vit plus ou moins sur l'existant pour produire son électricité. L'électrification de la mobilité et du secteur du bâtiment entraînera une hausse de la demande ces prochaines années. La production d'électricité doit doubler si la Suisse entend s'approvisionner en électricité climatiquement neutre, tout en couvrant les besoins supplémentaires liés à la mobilité et au chauffage des bâtiments. À l'heure actuelle, la Suisse est certes exportatrice nette d'électricité, mais pendant les mois d'hiver, elle en importe de grandes quantités des pays voisins. L'attaque russe contre l'Ukraine a massivement aggravé ce problème structurel l'hiver dernier et a conduit à la mise en place de capacités de réserve coûteuses. En outre, à partir de 2025, l'UE gardera une partie de l'électricité pour couvrir ses propres besoins, ce qui compliquera encore la situation pour notre pays.

L'économie dit OUI à la loi sur l'électricité

Pour répondre à ces défis, le Parlement a adopté en septembre dernier la loi fédérale relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables, ou loi sur l'électricité. Il s'agit d'un compromis largement soutenu. Cette loi fixe des objectifs de production pour les énergies renouvelables, la manière de les atteindre et où l'on peut construire ou ne pas construire les installations nécessaires. Elle nous donne ainsi les bons instruments pour garantir notre approvisionnement électrique et atteindre les objectifs climatiques – c'est pourquoi l'économie dit OUI à la loi sur l'électricité.

[Accéder à la prise de position](#)

Nécessaire mais pas suffisant – le nucléaire et les énergies renouvelables ne sont pas antinomiques

À l'automne 2023, une étude de l'EPFZ commandée par economiesuisse a également montré que l'acte modificateur unique (loi sur l'électricité) est nécessaire mais pas suffisant pour garantir la sécurité d'approvisionnement. Il est essentiel que les centrales nucléaires existantes soient exploitées longtemps pour que l'approvisionnement en électricité soit non seulement propre, mais aussi sûr et bon marché à long terme. De nouvelles centrales nucléaires ou d'autres grandes installations seront nécessaires également à l'avenir, en particulier pour l'hiver. Le nucléaire et les énergies renouvelables ne sont pas antinomiques. Au contraire, tous les modes de production climatiquement neutres doivent se conjuguer pour renforcer notre sécurité d'approvisionnement.



Alexander Keberle

Responsable Politique de la place économique, membre de la direction



Dominique Rochat

Responsable de projets Senior Énergie, environnement, infrastructures et numérisation